

SEANCE DU 23 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois juin à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Elix le Château, régulièrement convoqué le 14 juin 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur DEPRez François, Maire.

PRESENTS : M. DEPRez François – Mme DOYEN-CHAPPE Magali – M. COMBES Laurent - CALIZ Serge - Mmes DURAND Emmanuelle – LAVIGNE Sandrine - COLAS-MARTIN Gaëlle - M. JOST Jean-Marc - Mme MERIC Muriel.

EXCUSES : M. AKA Alain - GROS André (pouvoir à L COMBES) - PARIS René - LOUMAGNE Pierre-Albert - MARTINEZ Harold (pouvoir à Mme DOYEN-CHAPPE) - Mme SENTENAC Anne-Sophie (pouvoir à M. CALIZ).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme LAVIGNE Sandrine.

ADPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 24 MAI 2016 : à l'unanimité

C.C.L.T : approbation de la modification des statuts suite à la loi NOTRe et avant fusion

N° 2016 19

M. le Maire donne lecture de la délibération N° 2016/25 du 2 juin 2016 modifiant pour l'essentiel les compétences de l'EPCI. Il indique que les communes membres doivent délibérer sur la modification statutaire conformément aux articles L5211-17 et L 5211-20 du CGCT.

Après lecture des statuts,

Le Conseil municipal **délibère et décide à l'unanimité.** :

- **d'approuver** la modification des compétences de la communauté de communes, la modification de l'article 5 et les futurs statuts correspondants,

- **d'indiquer** que la commune n'a ni bien, ni emprunt, ni subvention, ni contrat, ni personnel à transférer par rapport aux nouvelles compétences de la communauté de communes (aires d'accueil des gens du voyage, promotion du tourisme, dont offices de tourisme, zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire et Maison de service au public).

- **d'inviter** Monsieur le Préfet, si la majorité qualifiée est atteinte, à prononcer par arrêté les nouveaux statuts de la Communauté de Communes de la Louge et du Touch

S.I des Fêtes et Loisirs : dissolution du syndicat

N° 2016 20

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que dans le cadre des dispositions de la loi du 7/08/2015 dite Loi NOTRe, la commission départementale de coopération intercommunale de Haute-Garonne a validé le schéma des fusions et dissolutions de structures intercommunales.

Par courrier en date du 20/04/2016, Monsieur Le Préfet de la Haute-Garonne a informé les communes adhérentes de son intention de dissoudre le Syndicat Intercommunal des Fêtes et Loisirs.

Le Conseil Municipal doit donner son accord pour cette dissolution.

Après discussion, l'assemblée, à l'unanimité :

- **Ne donne pas son accord à la dissolution du Syndicat Intercommunal des Fêtes et Loisirs.**

Décision modificative au budget 2016

N° 2016 21

Sur proposition de M. Le Maire

L'assemblée décide de modifier le budget 2016 comme suit :

022 : - 5 000 €

615221 : + 5 000 €

Participation aux frais de fonctionnement de l'école

N° 2016 22

Mme DOYEN-CHAPPE présente à l'assemblée le tableau des dépenses de fonctionnement de l'école préparé par la commission « école ». Il découle de ce tableau que les dépenses de fonctionnement de l'école maternelle représentent 1 015.46 € par enfant et celles de l'école primaire, 306.81 € par enfant.

La commune de Marignac-Lasclares, seule commune concernée par cette participation, a donné son accord sur le mode de calcul.

L'assemblée :

- Arrête le montant des frais de fonctionnement à 1 015.46 € par enfant de maternelle et à 306.81 € par enfant de l'école primaire.
- Mandate Monsieur Le Maire pour la facturation de cette somme.

Travaux de rénovation de la mairie

N° 2016 23

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que des travaux de rénovation de la mairie ont été prévus au budget 2016. M. CALIZ présente à l'assemblée les différents devis pour cette rénovation (étanchéité et zinguerie, façades et plâtres à la salle de réunion du Conseil).

Après étude des divers devis, l'assemblée :

- **Décide de réaliser les travaux de rénovation de la mairie pour un montant total de 32 523.90 € HT.**
- **S'engage à démarrer ces travaux en 2016, les crédits nécessaires ayant été prévus au budget 2016.**
- **Sollicite l'aide la plus élevée possible de Conseil Départemental de la Haute-Garonne.**

Augmentation de loyers

N° 2016 24

Sur proposition de Monsieur Le Maire et conformément aux baux de location,

L'assemblée décide des augmentations de loyers suivantes à compter du 1^{er} aout 2016 :

- M. MICHAUD Gaston de 305.50 € à 305.70 €.
- M. FRAMERY Tony de 278.60 € à 278.80 €.
- M. Mme JACCARD Yannick de 278.60 € à 278.80 €.

Acquisition de matériel et travaux divers

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'effectuer des travaux à la cantine (« climatiser » la salle des frigos, déplacer un lavabo et poser une fontaine à eau). L'assemblée mandate M. le Maire pour faire réaliser ces travaux durant l'été.

Par ailleurs, l'auto laveuse du foyer donne des signes de fatigue ; une démonstration avec du matériel neuf sera effectuée par un fournisseur.

Demande de remise gracieuse de majorations

N° 2016 25

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal d'un courrier de la Trésorerie de Grenade concernant une demande de remise gracieuse de pénalités (86 €) formulée par M. BUIL, suite à un retard de paiement d'une taxe d'urbanisme.

L'assemblée décide d'accorder cette remise gracieuse pour un montant de 86 €.

Questions diverses :

- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la réception à la mairie d'une pétition des habitants de la Rue du Lavoir au sujet du nom de cette rue.
- Mme DOYEN-CHAPPE informe l'assemblée d'un projet linguistique conjoint (anglais) entre l'école et le CLAE à compter de la rentrée prochaine et précise que la MJC va procéder au recrutement d'un animateur spécialisé.
- Monsieur Le Maire fait à l'assemblée le compte-rendu du rendez-vous avec Cédric Pinel (SDEHG) concernant les projets d'effacement de réseau et de rénovation de l'éclairage public.
- Mme MERIC informe l'assemblée que le SMEA est en train de réaliser l'étude de l'extension du réseau d'assainissement collectif du « Domaine des Marcoujans » au « Bureau de tabac ».
- Monsieur Le Maire informe l'assemblée de la signature des Contrats de territoire avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.
- Monsieur Le Maire fait à l'assemblée le compte-rendu de la réunion d'aujourd'hui avec le bureau d'étude chargé du schéma mode doux.
- Monsieur Le Maire fait à l'assemblée le compte-rendu du RDV du 30 Mai avec Mr ROUJAS Président du PETR Sud-Toulousain et M. LEFEVRE Maire de Saint-Julien, au sujet du projet de golf.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an et au registre ont signé tous les membres.

DEPREZ François		LAVIGNE Sandrine	
DOYEN-CHAPPE Magali		COLAS MARTIN Gaëlle	
AKA Alain		LOUMAGNE Pierre-Albert	
COMBES Laurent		JOST Jean-Marc	
GROS André		MERIC Muriel	
CALIZ Serge		MARTINEZ Harold	
DURAND Emmanuelle		ABRIBAT SENTENAC Anne-Sophie	
PARIS René			